

MASTER GLISS

DE DREUX

Samedi 29 et dimanche 30 mars 2008
SUR LE CIRCUIT
DE RALLYCROSS DE DREUX

UNE PREMIERE EN FRANCE



**Voitures 4 roues motrices
de 520 CH sur
PISTE HUMIDIFIÉE**

**UNE MANCHE
EN NOCTURNE**



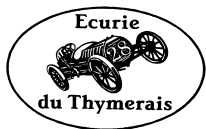
UN SPECTACLE GARANTI

TARIFS

10€ le samedi • 10€ le dimanche • 18€ le week-end
règlement de l'épreuve et engagements : ecurieduthymerais@wanadoo.fr



Ecurie du Thymerais



REGLEMENT PARTICULIER **MASTER GLISS.. de DREUX** **28/29/30 MARS 2008**

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'ASA BEAUCE *et* l'**ECURIE DU THYMERAIS** organisent les 28/29/30 mars 2008, avec le concours de La Ville de Dreux, une épreuve automobile Nationale sur le Circuit de Rallycross Nom de l'Epreuve :

MASTER GLISS.. de DREUX

Le présent règlement a été enregistré par le **Comité Régional Automobile du Centre** le **04/02/2008** sous le numéro **6/2008** et par la **Fédération Française du Sport Automobile** sous le permis d'organisation N° **63** en date du **27/02/2008**.

Cette épreuve se déroule sur le circuit mixte de l'Ouest Parisien à Dreux.

ARTICLE 1 A DEFINITION DES VOITURES

Elle est ouverte aux voitures suivantes réparties en 2 catégories, 2 roues motrices et 4 roues motrices.
Définition des 2 roues motrices : Voitures à partir de 1 600 cm³, D2 (Configuration rallycross), Voitures de Rallye Groupe N / FN - A/FA - F 2000 – S 2000 – et GT de Série (configuration rallye) les Kit Cars et les Super 1 600.

Définition des 4 roues motrices : D1 et D3 (configuration Rallycross) et W R C version rallye.

ARTICLE 1 B EQUIPAGES et ENGAGEMENTS

Maximum 40 voitures engagées. 20 2 roues motrices et 20 4 roues motrices.

L'équipage est composé de 3 pilotes (minimum 2). Un des pilotes ne pourra pas être le passager. Plus une personne dans le second siège. Le passager ne pourra pas être un des pilotes engagés.

Chaque voiture aura un conducteur et un passager à bord.

Tous les membres de l'équipage devront être en possession d'une licence, même les journalistes lors des essais libres. Au minimum une licence **Nationale Concurrent Conducteur C**. (Les licences pourront être demandées à l'ASA BEAUCE au maximum 15 jours avant l'épreuve).

Pour valider la demande de participation à l'épreuve, un chèque de 750 euros devra être joint à la demande d'engagement, plus un chèque de caution à la réservation de 500 euros, qui sera redonné lors des vérifications administratives.

Un transpondeur sera mis à disposition des concurrents contre une caution de 300 euros, qui sera restituée à la fin de l'épreuve lors de la remise du matériel.

ARTICLE 1 C PNEUMATIQUES

Pneumatiques, pas de marque imposée. Slick ou pneus moulés.

- Il est interdit de retailler les pneumatiques.
- Tous moyens de chauffe des pneumatiques sont interdits.

ARTICLE 1 D SECURITE

Tous les sièges des occupants doivent être, soit d'origine, ou modifiés uniquement par ajouts d'accessoires de marques déposées, soit homologués.

Les conducteurs et les passagers devront obligatoirement porter:

Un casque avec homologation FIA, une combinaison ignifugée, ainsi que des sous vêtements, des chaussettes, des gants, des chaussures et une cagoule en tissu non synthétique.

ARTICLE 1 E GRILLES DE DEPART

MANCHES par 8 pilotes maximum, pole à droite. Répartition sur les lignes 3 – 2 – 3. Départ, un tour derrière la voiture de la direction de course et départ lancé au passage de la ligne. Dans le cas d'un départ anticipé, ou le pilote quittant son couloir, ou dépassant avant le passage de la ligne de départ, il sera passible d'une pénalité. Passage par les stands pour un Stop and Go de 5 secondes.

FINALES B et A par 10 pilotes, pole à droite. Répartition sur les lignes 3 – 2 – 3 - 2. Départ, un tour derrière la voiture de la direction de course et départ lancé au passage de la ligne. Dans le cas d'un départ anticipé, ou le pilote quittant son couloir, ou dépassant avant le passage de la ligne de départ, il sera passible d'une pénalité. Passage par les stands pour un Stop and Go de 5 secondes.

ARTICLE 1 F DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Le parcours : la piste en goudron sera humidifiée pendant toute la durée de l'épreuve.

Changement de pilote au cours des manches, le passager reste dans la voiture pendant toute la durée de la manche.

Obligation pour le 3^{ème} pilote (s'il y en a un d'engagé) d'effectuer les essais chronométrés plus une manche.

Dans la zone des stands la vitesse sera limitée à 40 km/h. (un contrôle permanent sera mis en place avec du matériel de la Police Nationale)

Dans la zone des stands le stockage de carburant est interdit.

Une aire de signalisation sera définie, un emplacement sera désigné pour une personne pendant la course auquel participe leur pilote.

Par voiture en piste il sera autorisé un signaleur et deux personnes dans le stand (à l'exclusion des mineurs) chaque personne sera dûment identifiable par un laissez – passer.

En cas de présence de tout autre personne : Stop and Go de 10 seconde de la voiture concernée, sur décision du Directeur de Course. Si récidive : rapport au Collège des Commissaires Sportifs.

Tout arrêt aux stands, quelle qu'en soit la raison, devra entraîner l'arrêt immédiat du moteur.

ESSAIS LIBRES :

4 tours plus 1 tour de décélération

Série A pilote 1 Série B pilote 2 Série C pilote 3 et cela pour les deux catégories, avec un journaliste à bord.

ESSAIS CHRONOMETRES :

1 tour de lancement 3 tours chronométrés et 1 tour de décélération.

Ordre de départ 2 roues motrices par ordre décroissant des numéros. Idem 4 roues motrices.

Série A pilote 1 Série B pilote 2 Série C pilote 3 et cela pour les deux catégories avec le passager à bord.

Classement par addition des temps du meilleur et du moins bon pilote.

Attribution des points par catégorie 2 roues motrices et 4 roues motrices.

1 ^{er} 64 points	2 ^{ème} 62 points	3 ^{ème} 60 points	4 ^{ème} 58 points	5 ^{ème} 57 points	6 ^{ème} 56 points	7 ^{ème} 55 points
8 ^{ème} 54 points	9 ^{ème} 53 points	10 ^{ème} 52 points	11 ^{ème} 51 points	12 ^{ème} 50 points	13 ^{ème} 49 points	14 ^{ème} 48 points
15 ^{ème} 46 points	16 ^{ème} 45 points	17 ^{ème} 44 points	18 ^{ème} 43 points	19 ^{ème} 42 points	20 ^{ème} 41 points	21 ^{ème} 40 points
22 ^{ème} 39 points	23 ^{ème} 38 points	24 ^{ème} 37 points	25 ^{ème} 36 points	26 ^{ème} 35 points	27 ^{ème} 34 points	28 ^{ème} 33 points
29 ^{ème} 32 points	30 ^{ème} 31 points	31 ^{ème} 30 points	32 ^{ème} 29 points	33 ^{ème} 28 points	34 ^{ème} 27 points	35 ^{ème} 26 points
36 ^{ème} 25 points	37 ^{ème} 24 points	38 ^{ème} 23 points	39 ^{ème} 22 points	40 ^{ème} 21 points	41 ^{ème} 20 points	42 ^{ème} 19 points
43 ^{ème} 18 points	44 ^{ème} 17 points	45 ^{ème} 16 points	46 ^{ème} 15 points	47 ^{ème} 14 points	48 ^{ème} 13 points	49 ^{ème} 12 points
50 ^{ème} 11 points	51 ^{ème} 10 points	52 ^{ème} 9 points	53 ^{ème} 8 points	54 ^{ème} 7 points	55 ^{ème} 6 points	56 ^{ème} 5 points
57 ^{ème} 4 points	58 ^{ème} 3 points	59 ^{ème} 2 points	60 ^{ème} 1 points			

MANCHE 1 :

20 tours, changement de pilote entre le 9^{ème} et le 12^{ème} tour. Possibilité d'arrêt au stand à partir du tour N° 2 pour problème mécanique, mais interdiction de changer de pilote.

Le pilote doit arriver au stand avec la ceinture bouclée, durée minimum dans la zone des stands : 1 minute 10 secondes. (entre l'entrée et la sortie de la zone)

1 commissaire sera affecté à chaque stand pour vérifier la bonne procédure du changement de pilote.

Le passager ne doit pas descendre de la voiture et le ravitaillement en carburant est formellement interdit.

Chaque équipage aura droit à trois personnes, 2 dans le stand et 1 signaleur.

Chaque sortie anticipée des stands sera passible d'une pénalité de 10 secondes

Récidive rapport au Collège des Commissaires Sportifs.

Classement de la manche, temps total pour effectuer les 20 tours, classement cumul, points des essais plus points de la manche. Les ex aequo seront départagés par le 1^{er} meilleur temps des essais chronos.

Attribution des points par catégorie 2 roues motrices et 4 roues motrices.

1 ^{er} 30 points	2 ^{ème} 28 points	3 ^{ème} 26 points	4 ^{ème} 24 points	5 ^{ème} 22 points	6 ^{ème} 20 points	7 ^{ème} 18 points
8 ^{ème} 16 points	9 ^{ème} 14 points	10 ^{ème} 12 points	11 ^{ème} 10 points	12 ^{ème} 9 points	13 ^{ème} 8 points	14 ^{ème} 7 points
15 ^{ème} 6 points	16 ^{ème} 5 points	17 ^{ème} 4 points	18 ^{ème} 3 points	19 ^{ème} 2 points	20 ^{ème} 1 points	

Meilleur tour dans la manche 4 points supplémentaires par catégorie.

MANCHE 2 :

20 tours, changement de pilote entre le 9^{ème} et le 12^{ème} tour. Possibilité d'arrêt au stand à partir du tour N° 2 pour problème mécanique, mais interdiction de changer de pilote.

Le pilote doit arriver au stand avec la ceinture bouclée, durée minimum dans la zone des stands 1 minute 10 secondes. (entre l'entrée et la sortie de la zone)

1 commissaire sera affecté à chaque stand pour vérifier la bonne procédure du changement de pilote.

Le passager ne doit pas descendre de la voiture et le ravitaillement en carburant est formellement interdit.

Chaque équipage aura droit à trois personnes, 2 dans le stand et 1 signaleur.

Chaque sortie anticipée des stands sera passible d'une pénalité de 10 secondes

Récidive rapport au Collège des Commissaires Sportifs

Classement de la manche, temps total pour effectuer les 20 tours, classement cumul, points des essais plus points de la manche 1 et 2. Les ex aequo seront départagés par le 1^{er} meilleur temps de la manche 1.

Attribution des points par catégorie 2 roues motrices et 4 roues motrices.

1 ^{er} 20 points	2 ^{ème} 19 points	3 ^{ème} 18 points	4 ^{ème} 17 points	5 ^{ème} 16 points	6 ^{ème} 15 points	7 ^{ème} 14 points
8 ^{ème} 13 points	9 ^{ème} 12 points	10 ^{ème} 11 points	11 ^{ème} 10 points	12 ^{ème} 9 points	13 ^{ème} 8 points	14 ^{ème} 7 points
15 ^{ème} 6 points	16 ^{ème} 5 points	17 ^{ème} 4 points	18 ^{ème} 3 points	19 ^{ème} 2 points	20 ^{ème} 1 points	

Meilleur tour dans la manche 6 points supplémentaires par catégorie.

MANCHE 3

Manche de nuit. Les phares ne sont pas nécessaires sur les voitures de compétition, l'éclairage sur le circuit sera suffisant pour assurer une bonne visibilité

20 tours, changement de pilote entre le 9^{ème} et le 12^{ème} tour. Possibilité d'arrêt au stand à partir du tour N° 2 pour problème mécanique, mais interdiction de changer de pilote.

Le pilote doit arriver au stand avec la ceinture bouclée, durée minimum dans la zone des stands 1 minute 10 secondes. (entre l'entrée et la sortie de la zone).

1 commissaire sera affecté à chaque stand pour vérifier la bonne procédure du changement de pilote.

Le passager ne doit pas descendre de la voiture et le ravitaillement en carburant est formellement interdit.

Chaque équipage aura droit à trois personnes, 2 dans le stand et 1 signaleur.

Chaque sortie anticipée des stands sera passible d'une pénalité de 10 secondes

Récidive rapport au Collège des Commissaires Sportifs

Classement de la manche, temps total pour effectuer les 20 tours, classement cumul, points des essais plus points de la manche 1 – 2 et 3. Les ex aequo seront départagés par le 1^{er} meilleur temps de la manche 2.

Attribution des points par catégorie 2 roues motrices et 4 roues motrices.

1 ^{er} 20 points	2 ^{ème} 19 points	3 ^{ème} 18 points	4 ^{ème} 17 points	5 ^{ème} 16 points	6 ^{ème} 15 points	7 ^{ème} 14 points
8 ^{ème} 13 points	9 ^{ème} 12 points	10 ^{ème} 11 points	11 ^{ème} 10 points	12 ^{ème} 9 points	13 ^{ème} 8 points	14 ^{ème} 7 points
15 ^{ème} 6 points	16 ^{ème} 5 points	17 ^{ème} 4 points	18 ^{ème} 3 points	19 ^{ème} 2 points	20 ^{ème} 1 points	

Meilleur tour dans la manche 8 points supplémentaires par catégorie.

MANCHE 4

20 tours, changement de pilote entre le 9^{ème} et le 12^{ème} tour. Possibilité d'arrêt au stand à partir du tour N° 2 pour problème mécanique, mais interdiction de changer de pilote.

Le pilote doit arriver au stand avec la ceinture bouclée, durée minimum dans la zone des stands : 1 minute 10 secondes. (entre l'entrée et la sortie de la zone)

1 commissaire sera affecté à chaque stand pour vérifier la bonne procédure du changement de pilote.

Le passager ne doit pas descendre de la voiture et le ravitaillement en carburant est formellement interdit.

Chaque équipage aura droit à trois personnes, 2 dans le stand et 1 signaleur.

Chaque sortie anticipée des stands sera passible d'une pénalité de 10 secondes

Récidive rapport au Collège des Commissaires Sportifs

Classement de la manche, temps total pour effectuer les 20 tours, classement cumul, points des essais plus points de la manche 1 – 2 – 3 et 4. Les ex aequo seront départagés par le 1^{er} meilleur temps de la manche 3.

Attribution des points par catégorie 2 roues motrices et 4 roues motrices.

1 ^{er} 20 points	2 ^{ème} 19 points	3 ^{ème} 18 points	4 ^{ème} 17 points	5 ^{ème} 16 points	6 ^{ème} 15 points	7 ^{ème} 14 points
8 ^{ème} 13 points	9 ^{ème} 12 points	10 ^{ème} 11 points	11 ^{ème} 10 points	12 ^{ème} 9 points	13 ^{ème} 8 points	14 ^{ème} 7 points
15 ^{ème} 6 points	16 ^{ème} 5 points	17 ^{ème} 4 points	18 ^{ème} 3 points	19 ^{ème} 2 points	20 ^{ème} 1 points	

Meilleur tour dans la manche 10 points supplémentaires par catégorie.

FINALE B

10 Voitures 20 tours (5 en 2 R.M et 5 en 4 R.M)

Voitures classées de 10^{ème} à la 6^{ème} place par catégorie.

20 tours, changement de pilote entre le 9^{ème} et le 12^{ème} tour. Possibilité d'arrêt au stand à partir du tour N° 2 pour problème mécanique, mais interdiction de changer de pilote.

Le pilote doit arriver au stand avec la ceinture bouclée, durée minimum dans la zone des stands :

1 minute 10 secondes. (entre l'entrée et la sortie de la zone).

1 commissaire sera affecté à chaque stand pour vérifier la bonne procédure du changement de pilote.

Le passager ne doit pas descendre de la voiture et le ravitaillement en carburant est formellement interdit.

Chaque équipage aura droit à trois personnes, 2 dans le stand et 1 signaleur.

Chaque sortie anticipée des stands sera passible d'une pénalité de 10 secondes

Récidive rapport au Collège des Commissaires Sportifs

Attribution des points

1 ^{er} 10 points	2 ^{ème} 9 points	3 ^{ème} 8 points	4 ^{ème} 7 points	5 ^{ème} 6 points	6 ^{ème} 5 points	7 ^{ème} 4 points
8 ^{ème} 3 points	9 ^{ème} 2 points	10 ^{ème} 1 points				

FINALE A

10 Voitures 20 tours (5 en 2 R.M et 5 en 4 R.M)

Voitures classées de la 5^{ème} à la 1^{ème} place par catégorie.

20 tours, changement de pilote entre le 9^{ème} et le 12^{ème} tour. Possibilité d'arrêt au stand à partir du tour N° 2 pour problème mécanique, mais interdiction de changer de pilote.

Le pilote doit arriver au stand avec la ceinture bouclée, durée minimum dans la zone des stands :

1 minute 10 secondes. (entre l'entrée et la sortie de la zone)

1 commissaire sera affecté à chaque stand pour vérifier la bonne procédure du changement de pilote.

Le passager ne doit pas descendre de la voiture et le ravitaillement en carburant est formellement interdit ainsi que le stockage.

Chaque équipage aura droit à trois personnes, 2 dans le stand et 1 signaleur.

Chaque sortie anticipée des stands sera passible d'une pénalité de 10 secondes

Récidive rapport au Collège des Commissaires Sportifs

Attribution des points

1 ^{er} 20 points	2 ^{ème} 19 points	3 ^{ème} 18 points	4 ^{ème} 17 points	5 ^{ème} 16 points	6 ^{ème} 15 points	7 ^{ème} 14 points
8 ^{ème} 13 points	9 ^{ème} 12 points	10 ^{ème} 11 points				

Les ex aequo en points seront départagés par le 1^{er} meilleur tour de la manche 4.

Sera déclaré vainqueur du 1^{er} MASTER GLISS de DREUX, l'équipage qui aura obtenu le plus de points au cumul.

ARTICLE 1 G PRIX.

1^{er} 1 500 Euros

2^{ème} 1 000 Euros

3^{ème} 750 Euros

4^{ème} 500 Euros

5^{ème} 250 Euros

1^{er} de la finale B 500 Euros

1^{er} équipage entièrement féminin 1 000 Euros

1^{er} équipage composé entièrement de jeune de moins de 18 ans 1 000 Euros

1.1. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs	GILLES GUILLIER
Membres du Collège	GUY BOUCHER JAMES PIEDALLU
Secrétaire du Collège des Commissaires Sportifs	ELIANE PIEDALLU
Directeur de Course	BERNARD DEMEUZOIS
Secrétaire de la Direction de Course	CATHERINE GUERIN
Directeurs de Course adjoints	JOEL GUERIN JACKY BERTRAND
Adjoints à la Direction de Course	GUY PETIT PIERRE BLONDEL
Adjoint à la Direction de Course Responsable des Stands	SERGE FAUVEL
Commissaires Techniques	JACQUES TOUHANEL DANIEL LEFORT SANTIAGO CANO GHISLAIN OUELLARD
Commissaire Technique Stagiaire	CYRILO CANO
Commissaires Sportifs Chargés des relations avec les concurrents	PIERRE MOINDROT MICHELE THOUANEL
Chronométrateurs	FRANCOIS BEAUDOIN JEAN PIERRE LEROY BERNADETTE MOINDROT
Secrétaire Chronométrateurs	Ste M.KS. FRANCK HEBERT
Responsable classement informatique	Marie Annick PACHECO
Responsable Engagements	MARC SIMONDIN
Commissaire responsable du Parc Fermé	DOMINIQUE RIOUX
Responsable de la mise en place des moyens de secours et de la remise en état du terrain	
Médecins du Samu d'Eure et Loir SMUR de Dreux	Docteur Stéphanie LEBERGUE 28- 2391 Docteur Olivier FOUGERAS 28- 2186 Docteur Jessie BOITEL 28-2434 Docteur Eric REVUE 28-1855
Ambulances	AMBULANCES des 3 VALLEES + POMPIERS
Responsable du service presse	JACQUES PRIVAT

L'organisateur administratif est : **I'A.S.A BEAUCE.**

L'organisateur technique est : **l' ECURIE DU THYMERAIS.**

1.2 Horaires

Parution du règlement	10 février 2008.
Clôture des engagements	20/03/2008 à minuit, cachet de la poste faisant foi.
Publication de la liste des engagés	25/03/2008.
Date de l'épreuve et lieu	28/29/30 février 2008 Circuit de l'Ouest Parisien Z.I. NORD à DREUX.

Vendredi 28 mars 2008

Vérifications Administratives et Techniques	16 h 30 à 20 h Circuit de l'Ouest Parisien Z.I. NORD à DREUX.
1 ^{ère} réunion du Collège des Commissaires Sportifs	21 h 00

Samedi 29 mars 2008

Essais libres (avec journalistes)	9 h 30 à 11 h 15
Présentation LOGAN CUP. Tour de piste avec journaliste à bord du véhicule	11 h 15
BRIEFING OBLIGATOIRE	12 h 15
Essais chronométrés	A partir de 14 h par catégorie
2 ^{ème} Réunion du Collège des Commissaires Sportifs	Fin des essais chronométrés
Pré grille	16 h 15
1 ^{ère} manche qualificative	16 h 30
Présentation Championnat de France de Rallycross 2008. Tours de piste avec journaliste à bord du véhicule.	17 h 30
Présentation de la LOGAN CUP, tours de piste avec journaliste à bord du véhicule.	18 h 15
Pré grille	18 h 35
2 ^{ème} manche qualificative	18 H 50
Pré grille	21 h 15
3 ^{ème} manche qualificative	21 H 30
3 ^{ème} Réunion du Collège des Commissaires Sportifs	Fin de la 3^{ème} manche qualificative

Dimanche 30 mars 2008

Warm up (facultatif) avec journaliste	A partir de 9 h
Pré grille	10 h 15
4 ^{ème} manches qualificative	10 h 30
4 ^{ème} Réunion du Collège des Commissaires Sportifs	Fin de la 4^{ème} manche
Présentation Championnat de France de Rallycross 2008. Tours de piste avec journaliste à bord du véhicule.	11 h 30
Présentation des pilotes sur la piste	12 h
Présentation de la LOGAN CUP. Tours de piste avec un journaliste à bord du véhicule	14 h
Pré grille	14 h 30
Finale B	14 h 45
Pré grille	15 h 45
Finale A	16 h
5 ^{ème} Réunion du Collège des Commissaires Sportifs	Fin de la finale A
Affichage des résultats provisoires	15 minutes après la finale A
Proclamation des résultats et remise des coupes et prix.	15 minutes après la fin du délai de réclamation au Podium de remise des coupes, pendant 30 minutes.
Mise à disposition des prix	

1.3. Vérifications

Les vérifications administratives et techniques se dérouleront le vendredi 28 mars 2008 de 16 h 30 à 20 h Circuit de l'Ouest Parisien Z.I Nord à Dreux dans le parc concurrents. Chaque pilote recevra une convocation individuelle. Si à la date du 20 mars, le pilote n'a pas reçu sa confirmation d'engagement, il lui appartient de prendre contact avec l'organisateur au numéro de téléphone suivant : Tél/fax : 0 237 516 464.

ARTICLE 3. CONCURENTS ET PILOTES

3.1. Engagements

Les engagements seront reçus à l'adresse suivante :

Ecurie du Thymerais D. Rioux
6, allée St Germain
Bigeonnette
28170 Chateauneuf en Thymerais
Fax : 0 237 516 464 E-Mail : ecurieduthymerais@wanadoo.fr

À partir de la parution du présent règlement et jusqu'à la date de clôture des engagements qui est fixée au 20 mars à minuit. **Pour être pris en compte, les droits d'engagements devront obligatoirement être joints au bulletin d'engagement.** Ils sont fixés à :

- ✓ 750 € avec la publicité facultative de l'organisateur plus un chèque de caution de 500 euros, qui sera redonné lors des vérifications administratives.
- ✓ 1500 € sans la publicité facultative de l'organisateur, plus un chèque de caution de 500 euros, qui sera redonné lors des vérifications administratives.

Si le nombre des engagés est inférieur à 25 au 20 mars, l'organisateur se réserve le droit d'annuler son épreuve. Les droits d'engagements seront alors intégralement remboursés.

Une liste de suppléants pourra être établie si le nombre des engagés dépasse le nombre maximum admis pour l'épreuve, et qui est fixé à 40 au total. 20 en 2 R.M et 20 en R.M

3.2. Equipages

Chaque voiture pourra être conduite par 3 pilotes (minimum 2) licencié à bord plus un passager obligateur.

Chaque concurrent devra présenter aux vérifications, une licence en cours de validité qui sera au moins une licence Nationale concurrent conducteur.

La présentation du permis de conduire n'est pas demandée.

Les concurrents du groupe loisir ne sont pas admis.

ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1. Voitures admises

Sont admises les voitures suivantes correspondantes au règlement technique du Rallycross et du rallye, répartis en 2 catégories.

2 roues motrices : Voitures à partir de 2 000 cm³, D2 (Configuration rallycross), Voitures de Rallye Groupe N / FN - A/FA - F 2000 – S 2000 – et GT de Série (configuration rallye) les Kit Cars et les Super 1 600.

4 roues motrices : D1 et D3 (configuration Rallycross) et W R C version rallye.

4.4. Numéros

Les numéros seront vendus par l'organisation. Ils ne sont pas compris dans le prix de l'engagement.

ARTICLE 5. PUBLICITE

La publicité obligatoire et facultative sera publiée par un communiqué de l'organisation qui sera remis au plus tard lors des vérifications administratives.

ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1. Parcours

L'épreuve se déroulera sur le circuit de Rallycross de l'Ouest Parisien, situé proche de la N 12 sur la rocade de Dreux Nord. Il est long de 822 m et la largeur est comprise entre 13 m et 17 m.

N° de classement FFSA du circuit **28 15070134 RC NAT 0822** N° d'homologation de la Préfecture d'E et L 2007-28-05 et 2007-28-05 bis (validité 4 ans)

6.6. Parc Fermé final

Le parc fermé final est obligatoire et il est situé au bout du parc concurrents.

6.7. Tableau d'affichage

Le tableau d'affichage officiel sera situé à la sortie du parc concurrents en direction de la pré grille. Les concurrents assumeront les conséquences éventuelles de l'ignorance des dispositions et classements qui seront affichés.

6.8. Permanence

Pendant la manifestation, une permanence sera tenue par les chargés des relations avec les concurrents, aux vérifications administratives, et à proximité de la pré-grille. Il est également possible de contacter l'organisation avant et pendant l'épreuve au 0 237 516 538.

ARTICLE 7. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.1. Essais

7.1.1. : Essais libres Samedi 29/03/08 de 9 h 30 à 11 h 15, nombre de tours : 4 passages du 1^{ère} sur la ligne d'arrivée.

7.1.2. : Essais chronométrés Samedi 29/03/08/ à partir de 14 h, par série de 4 tours.

7.2. Briefing

Le briefing obligatoire des pilotes aura lieu samedi 29/03/08 à 12 h 15, **Pavillon de la Ville de Dreux au parc V.I.P.**

7.3. Course

Manches qualificatives : Samedi, 1^{ère} manche à partir de 16 h 30
2^{ème} manche à partir de 18 h 50
3^{ème} manche à partir de 21 h 30
Dimanche, 4^{ème} manche à partir de 10 h 30

Les manches qualificatives se dérouleront sur, 1^{er} manche 24 tours, 2^{ème} manche 26 tours, 3^{ème} manche 28 tours et 4^{ème} manche sur 26 tours.

Finales Dimanche à partir de 14 h 45.

Nombre de tours : Finales B 20 tours
Finales A 20 tours.

7.3.1. La pôle position est fixée à droite.

ARTICLE 8. PENALITES

Licence non valable ou absence de licence		Refus de départ
Non conformité technique y compris bruit et d'échappement, équipement du pilote non conforme, publicité obligatoire non conforme ou absente, absence ou mauvais fonctionnement du transpondeur obligatoire, publicité facultatives absente ou non conforme	Vérification avant l'épreuve	Mise en conformité sinon, refus de départ.
	Vérification pendant l'épreuve	Annulation du résultat précédents et remise en conformité sinon décision du collège.
	Vérifications après finales	Exclusion de l'épreuve
Engagements	Non payé	Mise en conformité immédiate sinon, refus de départ.
	Non conforme ou fausse déclaration	Décision du collège
Application de l'article 6.2, conduite dangereuse	Selon le cas	Avertissement ou décision du collège
Poussettes, contacts	Sans dépassement	Avertissement
	Avec dépassement	Décision du collège
Déplacements ou dépassements des marqueurs. Non respect de la piste	1 ^{ère} infraction	5 secondes de pénalité dans la manche ou la finale
	2 ^{ème} infraction dans le meeting	Décision du collège
Absence au parc fermé	Sur rapport du Directeur de Course	Décision du Collège
Départ anticipé Pilote quittant son couloir avant la ligne de départ Pilote dépassant avant le franchissement de la ligne de départ		Spot and Go de 5 secondes dans les stands
Non respect du nombre de personne dans le stand	1 ^{ère} infraction	Stop and Go de 10 secondes
	2 ^{ème} infraction dans le meeting	Décision du collège
Sortie anticipée des stands	1 ^{ère} infraction	10 secondes de pénalité
	2 ^{ème} infraction dans le meeting	Décision du Collège

ARTICLE 9. CLASSEMENTS

Le classement officiel provisoire sera affiché 15 minutes après la fin des finales. Il sera définitif 30 minutes après l'heure d'affichage.

ARTICLE 10. PRIX

10.2. Prix en chèques

Lors de la remise des coupes 5 commissaires seront récompensés par le **Comité Régional du Sport Automobile** du **Centre l'A.S.A BEAUCE** et l'**Ecurie du Thymerais**.

Les prix suivants seront distribués pour un total de 6 500 **Euros**.

1 ^{er}	1 500 Euros
2 ^{ème}	1 000 Euros
3 ^{ème}	750 Euros
4 ^{ème}	500 Euros
5 ^{ème}	250 Euros

1er de la finale B **500 Euros**

1er équipage entièrement féminin **1 000 Euros**

1^{er} équipage composé entièrement de jeune de moins de 18 ans **1 000 Euros**

10.3. Coupes

La remise des coupes et des prix sur le podium aura lieu à l'issue du délai de réclamation

10.4. Remise des prix.

Mise à disposition des prix sur présentation d'une pièce d'identité : après la fin du délai de réclamation sur le podium de remise des coupes, pendant 30 minutes, passé ce délais les prix non réclamés vous seront envoyés sous 8 jours par courrier ordinaire.

ARTICLE 11. DIVERS

Organisation du parc concurrents et réglementation

Lors de l'envoi de votre engagement nous vous demandons de nous indiquer la définition exacte de votre structure.

La surface maximum autorisée est de 100 M², y compris l'emplacement pour une voiture particulière. Toute surface dépassée sera facturée 10 €/le M² avec un minimum de facturation de 10 M².

A la demande des services de secours, il sera interdit de stationner dans les allées et il y aura un sens de circulation. Vous disposerez d'un autocollant pour l'accès d'un véhicule au parc et 7 bracelets (3 pilotes et 1 passager, 3 mécaniciens. Les 3 bracelets mécaniciens permettront l'accès aux stands).

Avec l'imprimé joint vous pouvez commander des entrées.

Horaires du parc.

L'accès au parc sera réglementé de la façon suivante : ouverture

Vendredi 28 mars 2008 de 9 h à 22 h.

Samedi 29 mars de 8 h à 23 h

Dimanche 14 octobre ouverture à 7 h 30

Pour le respect des pilotes déjà en place et des bénévoles merci de respecter les horaires.

Lors de votre arrivée, il vous sera remis une enveloppe contenant : vos bracelets pilotes et mécaniciens, et 1 accès parc pilote sur lequel il sera marqué le numéro du véhicule autorisé.

Les engins motorisés (quads, motos, etc.....). Pourront rouler sous la seule responsabilité des concurrents et à très faible allure. La zone de circulation est autorisée dans le parc concurrents et jusqu'à l'aire des vérifications techniques. Aucune circulation de quads et motos des concurrents n'est autorisée dans les zones publiques.

Réceptif dans le parc

La gratuité sous votre structure est fixée à 20 personnes invitées dans le cadre de votre emplacement. Si le nombre est supérieur, nous vous demandons de nous faire part de vos projets par téléphone au

06 82 49 71 56 ou par mail ; ecurieduthymerais@wanadoo.fr

Le Samedi soir nous vous accueillerons après la manche de nuit à un apéritif dînatoire.

6 personnes par voiture engagée sont invitées. N'oubliez pas de nous retourner l'imprimé qui est joint au règlement pour nous informer du nombre de personnes qui assisteront à ce buffet.

Sans réponse de votre part il nous sera impossible de vous accueillir.

Chers amis pilotes nous vous demandons de respecter cette réglementation et vous souhaitons un excellent séjour lors du Master Gliss de Dreux.

Dominique RIOUX.
Président du comité d'organisation



Les adresses pour votre hébergement :

HOTELS RESTAURANTS

Hôtel CAMPANILE

Avenue Winston CHURCHILL 28100 DREUX

Tél : 02 37 42 64 84

Hôtel LE BEFFROI

12 place METEZEAU 28100 DREUX

Tél : 02 37 50 02 03

NORMANDY Hôtel

Rue du Bois Sabot 28100 DREUX

Tél : 02 37 46 86 73

FORMULE 1

7 Rue des LIVRAINDIERES
Z.I. Nord

28100 DREUX

Tél : 0 891 705 238

B AND B CITY

8 Place MESIRARD 28100 DREUX

Tél : 08 92 78 80 40

Hôtel STARS

1 Rue des BAS BUISSONS
Z.I. NORD

28100 DREUX

Tél : 02 37 42 77 80

Hôtel 1^{ère} CLASSE

40 Avenue Winston CHURCHILL 28100 DREUX

Tél : 02 37 64 42 47

AUBERGE DE LA VALLEE VERTE

6, Rue Lucien DUPUIS 28500 VERNOUILLET

Tél : 02 37 46 04 04 **

DOMAINE DE LA REPOSEE

CLUB 33

1 Rue du PRIEURE 28500 FERMAINCOURT

Tél : 02 37 43 76 88 ***

Nous vous souhaitons un séjour agréable.